



## Conférence des présidents de la zone Ohada à Niamey le 11 mars 2009

La 28<sup>e</sup> session de l'Ufohja a été l'occasion d'abriter la conférence annuelle des présidents des chambres ou ordres nationaux d'huissiers de justice de la zone Ohada.

Il y a 7 ans, les 17 et 18 janvier 2002, l'UIHJ était au Niger pour inaugurer la toute nouvelle création de l'UIHJ : l'Unité de formation des huissiers de justice africains (UFOHJA). Depuis lors, la grande organisation internationale des huissiers de justice n'avait plus eu l'occasion de fouler le sol nigérien. Cette rencontre constituait, en outre, un événement majeur. En effet, Oumarou Cissé, qui était aux commandes de la Chambre nationale des huissiers de justice du Niger depuis plus d'une décennie, venait de passer le flambeau lors de l'élection de Moussa Dan Koma, nouveau président depuis le mois de janvier 2009. On doit saluer l'arrivée à la tête de la CNHJ du Niger de M. Dan Koma dont la présence au sein de l'UIHJ était devenue familière au fil de ses multiples participations aux activités internationales. Nul doute que le président Dan Koma ne mette tout son dynamisme et son talent au service de ses confrères nigériens et également à la cause de l'Union Internationale. Le retrait du président Oumarou Cissé est une page de l'histoire de la profession qui se tourne au Niger. Le président Cissé, éminente personnalité politique de son pays, grand animateur et inspirateur de la profession au Niger, est aussi une figure internationale emblématique que nous avons beaucoup de plaisir à rencontrer lors de nos réunions.

Onze délégations étaient présentes sous la conduite de leur président ou de leur représentant :

- BÉNIN (Me d'Almeida)
- BURKINA FASO (Me Zongo Bogore)
- CAMEROUN (Me Ngongand)
- CÔTE D'IVOIRE (Me Oulai)
- CONGO (Me Makosso Tock)
- GABON (Me Mba Menie)
- GUINÉE (Me Camara)
- TCHAD (Me Eldjimbaye)
- TOGO (Me Gaba Dos Reis)

Seuls le Mali et le Sénégal n'avaient pas répondu à l'invitation alors que l'Algérie avait été conviée à titre d'observateur de même que Jean-Michel Rouzaud, président de l'ENP de Paris et Anne Kérisit, expert de l'UIHJ. La conférence était présidée par Jacques Isnard, président de l'UIHJ avec, à ses côtés, le 1<sup>er</sup> vice président, Leo Netten et le secrétaire permanent pour l'Afrique centrale et occidentale, Honoré Aggrey.

Le secrétariat était assuré par Rose-Marie Bruno, membre du conseil de direction de l'Ufohja et expert UIHJ. Le président Isnard ouvrait la séance par un retour sur l'actualité de la profession depuis le conseil permanent de novembre 2008 de Paris.

Procédant à un état des lieux de la pénétration de la profession en Afrique, Jacques Isnard observait que depuis quelques temps on pouvait remarquer une stagnation dans l'évolution de la profession dans les deux sous-régions centrale et occidentale. Le conseil devait, à cet effet, solliciter le président Makosso Tock et Alphonse Kibakala du Congo Brazzaville de se rapprocher des autorités de la république démocratique du Congo (Kinshasa) en vue de parvenir à une coopération éventuelle avec ce grand pays.

Revenant sur le colloque de Libreville (Gabon) du mois d'octobre 2008, le conseil devait entendre Menié Mba, secrétaire de la CNHJ du Gabon, dans son rapport sur le déroulement de cette remarquable autant qu'historique manifestation. Menié Mba, rappelait que le colloque de Libreville avait développé le thème des relations Europe – Afrique des huissiers de justice et se félicitait de la qualité des travaux et du succès considérable que ce grand rassemblement avait rencontré au Gabon. Au-delà de l'environnement médiatique exceptionnel, la portée du succès devait s'étendre sur toutes les couches de la société puisque les relais de l'information avaient gagné jusque les villages. Ce colloque a permis, en outre, de renforcer les liens entre la profession et le ministère de la justice. Dans le prolongement des propos du délégué du Gabon, le secrétaire permanent, Me Honoré Aggrey devait commenter les cinq recommandations votées à Libreville et soumettre au conseil la nomination des présidents qui seraient en charge de l'application des différentes mesures. Le conseil a réparti la direction des travaux de la manière suivante :

### Recommandation 1

Mise en place d'un registre foncier, comportant une enquête auprès des Etats : (Oulaï Crépin – Alphonse Kibakala)

### Recommandation 2

Garantir l'effectivité de la séparation des pouvoirs exécutif (et politique) et judiciaire (Président Eldjimbaye)

### Recommandation 3

Amendement à l'acte uniforme sur les procédures d'exécution – création d'un juge spécialisé chargé de l'exécution (président Rosine Zongo Bogore)

### Recommandation 4

Doter les huissiers de justice d'un statut social – rapprochement avec les organismes de la CNHJ de France (présidente Hortense Bankolé de Souza et représentant du Sénégal)

### Recommandation 5

Formation continue (Présidente Kokoé Gaba Dos Reis)

Autre point de l'ordre du jour, d'ailleurs récurrent, celui du statut uniforme de l'huissier de justice. Rosine Zongo Bogoré relate les discussions qu'elle a eues avec la direction juridique de l'UEMOA à Ouagadougou qui soutient le projet de statut uniforme. Des pourparlers approfondis sont à l'étude et un rendez-vous avec le secrétaire permanent, Honoré Aggrey, est prévu.

D'autres questions devaient encore faire débats telles que la journée mondiale de l'huissier de justice prévue le 11 juin sur le thème de « *Justice et enjeux sociaux* », le concours ouvert principalement dans les facultés de droit dont le sujet pour la période 2008/2009 est « *La direction et la mise en œuvre des opérations d'exécution en matière civile et commerciale* » et enfin le congrès de l'UIHJ de Marseille des 7/12 septembre pour lequel le président Isnard a souhaité que nombreux soient les confrères africains désignés pour participer aux travaux des différents ateliers. La présence de l'OHADA a, par ailleurs, été évoquée. Le président devait également féliciter Honoré Aggrey pour son implication dans l'organisation académique puisqu'il venait d'être nommé rapporteur de commission.

La prochaine session (29<sup>e</sup>) de l'Ufohja se tiendra à Ndjamen (Tchad) en février 2010. Deux autres sessions sont encore prévues en 2010 au Congo et au Cameroun. Parvenu aux termes de cette conférence le président de l'UIHJ devait renouveler toutes ses félicitations à chacun des présidents et chefs de délégation pour le travail considérable accompli depuis 1996 en Afrique et aussi pour les résultats enregistrés. « *Il convient de continuer à alimenter les travaux en permanence par des idées nouvelles qui contribueront à entretenir la dynamique des huissiers de justice africains à bien des égards égaux à leurs confrères d'ailleurs* » devait conclure Jacques Isnard, se déclarant fier du travail accompli au côté de Yacine Sene et Honoré Aggrey depuis plus de 12 ans et confiant dans l'avenir.



## Conference of the Presidents of the Ohada Zone in Niamey on 11 March 2009

The 28<sup>th</sup> Ufohja session was the occasion to shelter the annual conference of the presidents of the chamber or national orders of judicial officers of the Ohada zone.

7 years ago, on January 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> 2002, the UIHJ was in Niger to inaugurate the very new creation of the UIHJ: the Training Unit of African judicial officers (Ufohja). Since then, the large international organization of judicial officers did not have the occasion to tread once again the native soil of Niger. This meeting constituted, moreover, a major event. Indeed, Oumarou Cissé, who was chairing the National chamber of judicial officers of Niger for more than a decade, had just passed on the torch at the time of the election of Moussa Dan Koma, new president since January 2009. One must greet the arrival at the head of the National chamber of Niger of Mr. Dan Koma whose presence within the UIHJ had become familiar through his multiple participations in international activities. There is no doubt that president Dan Koma puts all his dynamism and his talent at the service of his Nigerien fellow-members and also to the cause of the International Union. The withdrawal of president Oumarou Cissé marks a page of the history of the profession in Niger. President Cissé, an eminent political personality of his country, a stimulator and an inspirer of the profession in Niger, is also an emblematic international figure who we had much pleasure to meet at our meetings.

Eleven delegations were present under the control of their president or their representative:

- Benin (Mr. d'Almeida)
- Burkina Faso (Mrs. Zongo Bogore)
- Cameroon (Mr. Ngongand)
- Ivory Coast (Mr. Oulai)
- Congo (Mr. Makosso Tock)
- Gabon (Mr. Mba Menie)
- Guinea (Mr. Camara)
- Chad (Mr. Eldjimbaye)
- Togo (Mrs. Gaba Dos Reis)

Only Mali and Senegal had not answered the invitation whereas Algeria had been invited as observer as well as Jean-Michel Rouzaud, president of the National School of Procedure of Paris and Anne Kérisit, UIHJ expert. The conference was chaired by Jacques Isnard, president of the UIHJ with, at his sides, its 1<sup>st</sup> vice president, Leo Netten, and the permanent secretary for central and Western Africa, Honoré

Aggrey. The secretariat was undertaken by Rose-Marie Bruno, member of the Managing board of Ufohja and UIHJ expert. President Isnard opened the meeting by a report on the topicality of the profession since the permanent council of November 2008 in Paris.

While making a presentation of the penetration of the profession in Africa, Jacques Isnard observed that for some time one could notice a stagnation in the evolution of the profession in the Central and Western sub-regions. The council had, for this purpose, to solicit president Makosso Tock and Alphonse Kibakala of Congo Brazzaville to approach the authorities of the democratic Republic of Congo (Kinshasa) in order to achieve a possible co-operation with this vast country.

Reconsidering the conference of Libreville (Gabon) of October 2008, the council was to hear Menié Mba, secretary of the National chamber of judicial officers of Gabon, who gave a report on the unfolding of this remarkable as well as historical event. Menié Mba, recalled that the Libreville conference had developed the topic of the Europe/African relations as regards judicial officers and was pleased with the quality of work and the considerable success that this large gathering had met in Gabon. Beyond the exceptional media environment, the range of success was to extend on all layers of society since the relays of information had reached villages. Moreover this conference made it possible to reinforce the bonds between the profession and the ministry for justice. In the prolongation of the matter of the Gabonese representative, the permanent secretary, Honoré Aggrey was to comment on the five voted recommendations in Libreville and to subject to the council the appointment of the presidents who would be in charge of the application of various provisions. The council distributed the work in the following way:

### Recommendation 1

Installation of a land register, comprising an investigation near the states: (Oulai Crépin - Alphonse Kibakala)

### Recommendation 2

To guarantee the effectiveness of the separation of executive (and political) and legal powers (President Eldjimbaye)

### Recommendation 3

Amendment to the uniform act on enforcement procedures - creation of a specialized judge in charge of enforcement (President Rosine Zongo Bogoré)

### Recommendation 4

To equip judicial officers with a social status - bringing together with the organizations of the French National Chamber of judicial officers (President Hortense Bankolé de Souza and representative of Senegal)

### Recommendation 5

Permanent education (President Kokoé Gaba Back Reis)

Another item on the agenda, moreover recurring, is that of the uniform statute of the judicial officer. Rosine Zongo Bogoré reports the discussions which she had with the legal direction of the UEMOA in Ouagadougou which supports the project of uniform statute. Thorough talks are being studied and an appointment with the permanent secretary, Honoré Aggrey, is envisaged.

Other questions were to still make debates such as the World day of the judicial officer which will take place on 11 June 2009 on the topic of "Justice and social stakes", the contest mainly opened in law faculties having for topic: "The conduct and the implementation of enforcement activities in civil and commercial matter" and finally the congress of the UIHJ in Marseilles from 7 to 11 September 2009 for which President Isnard wished that many African fellow-members be designated to take part in the work of the various workshops. In addition the presence of the Ohada was evoked. The president was also to congratulate Honoré Aggrey for his implication in the academic organization since he had just been appointed as a reporter of commission.

The next Ufohja session (29<sup>th</sup>) will take place in Ndjamena (Chad) in February 2010. Two other sessions are still envisaged in 2010, in Congo and Cameroon. At the terms of the conference the president of the UIHJ was to renew all his congratulations to all presidents and heads of delegations for the considerable accomplished work since 1996 in Africa and also for the obtained results. "It is wise to continue to permanently feed the works by new ideas which will contribute to maintain the dynamism of African judicial officer which, in many regards, equal that of their fellow-members from other places" was to conclude Jacques Isnard, declaring he was proud of the work completed at the side of Yacine Sene and Honoré Aggrey for more than 12 years and was therefore very trustful in the future.